

Direction Générale des Ressources / Direction des Finances

Finances

REF : DAF2010053

Signataire : MP

OBJET : Approbation du compte de gestion de l'OPH d'Aubervilliers concernant les parkings communaux

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la convention de gestion des parkings souterrains appartenant à la ville signée le 1^{er} juillet 1997 avec l'OPH d'Aubervilliers,

Vu la délibération n°2010-033 du conseil d'administration de l'OPH en date du 24 juin 2010,

A l'unanimité. Ugo LANTERNIER président, n'ayant pas participé au vote

DELIBERE :

DEMANDE à l'OPH d'Aubervilliers le versement de l'excédent d'un montant de 64 329, 31 € constaté sur le budget annexe Gestion des parkings souterrains.

Dit que la recette sera imputée sur le compte :

203	7718	72	OPHLM
-----	------	----	-------

Pour le Maire

L'adjoint délégué